

## ATTESTATION MEDICALE

Destinée à justifier une situation de proche aidant<sup>1</sup> de M./MME \_\_\_\_\_, collaborateur CDC

Je soussigné(e), docteur \_\_\_\_\_ atteste que l'état de santé (maladie grave, perte d'autonomie, handicap, accident) de M./ Mme \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_, demeurant \_\_\_\_\_

se traduit par des difficultés voire une incapacité à :

- ☐ Se déplacer dans sa vie quotidienne (course, rendez-vous médicaux)
- ☐ Se laver et/ou s'habiller seul et/ou se préparer un repas et se nourrir
- ☐ Prendre ses traitements au quotidien
- ☐ Faire ses démarches administratives seul
- ☐ Autre, à préciser :

La situation d'aidance de M./ Mme demande :

- ☐ Des aides aux déplacements à l'extérieur (rendez-vous médicaux, kiné, soins...)
- ☐ Des aides aux gestes de la vie quotidiennes
- ☐ Une assistance ou une protection dans les démarches administratives de la vie courante
- ☐ Autre, à préciser :

Une présence soutenue et régulière de M./ Mme \_\_\_\_\_ est nécessaire.

Autres remarques : \_\_\_\_\_

Fait à :  
Signature  
du  
médecin

Le :  
Cachet du  
médecin

<sup>1</sup> Est considéré comme proche aidant une personne :

- a. Qui assumerait la charge d'un enfant, quel que soit son âge, atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité rendant indispensables une présence soutenue et des soins contraignants. La charge de l'enfant s'entend comme effective et permanente et consiste à assurer son entretien (nourriture, logement, habillement) et assumer à son égard la responsabilité affective et éducative.
- b. Qui viendrait en aide à une personne atteinte d'une perte d'autonomie ou présentant un handicap lorsque cette personne est :
  - son conjoint, son concubin, son partenaire lié par un pacte civil de solidarité, un ascendant, un descendant, un collatéral jusqu'au quatrième degré, un ascendant, un descendant ou un collatéral jusqu'au quatrième degré de son conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité.
  - une personne âgée ou handicapée avec laquelle il réside ou avec laquelle il entretient des liens étroits et stables et à qui il vient en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel.